

Collège "Le Béranger"

Baillargues, le 24/01/2014

Le Principal  
Aux membres du conseil d'administration

**CONVOCATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Lundi 27 Janvier 2014  
à 17 h 30 SALLE EG 19

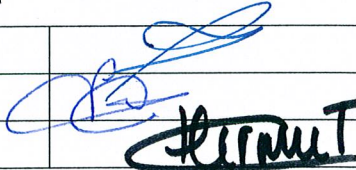
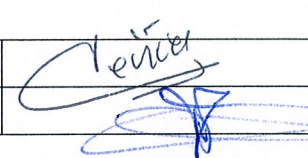
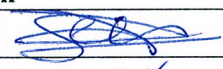

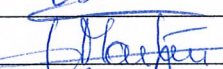

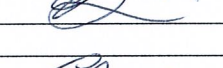
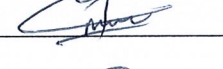


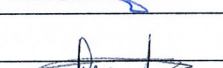
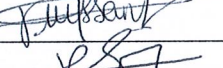
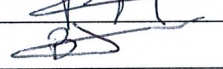
**ORDRE du JOUR**

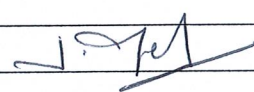
1. Présentation et vote de la répartition de la DGH rentrée 2014

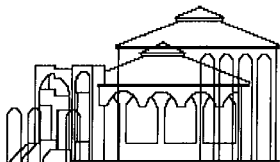
B.MOURRET

***Les membres de la COMMISSION PERMANENTE sont convoqués Lundi 27 Janvier à 17 h 15 (salle EG 19) pour une présentation du projet de répartition de la DGH.***

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2014**

	Présent	Absent	Excusé	EMARGEMENT
<b>MEMBRES DE DROIT DE L'ETABLISSEMENT</b>				
Chef d'établissement : B. MOURRET	X			
Gestionnaire : P. SCHMITT	X			
Conseiller principal d'éducation : C. L'HERMET	X			
<b>REPRESENTANTS DE LA COMMUNE SIEGE</b>				
J-L MEISSONNIER				
A.DESTAILLATS				
<b>REPRESENTANTE DU CONSEIL GENERAL</b>				
C. VASSAS-MEJRI				
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>				
J.Y.FEVRIER	X			
S. LECCIA	X			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>				
<b>Au titre des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation</b>				
R. BRU <i>remplacé par D<sup>me</sup> SENGAS</i>	X		X	
M. BRESSON	X			
C. STCHERBININE	X			
F. MATHERON <i>remplacé par Ray Martin</i>	X		X	
T. REEDE	X			
C.FITE	X			
<b>Au titre des personnels A.T.O.S.S.</b>				
A. BAHAJ	X			
A. LE GIGAN				
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES</b>				
S. COLAS	X			
I.OLIVIER	X			
L. MAUGENEST				
C.PUISSANT	X			
C.GAUTIER-CHAZALON	X			
M. BALAUD	X			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES</b>				
L. NICOLAÏ 3°4				
M. POHL 3°2	X			
<b>TOTAL MEMBRES : 24</b>	/24	/24	/24	

<b>INVITES</b>				
<i>Jamie LEMOUJI</i>	X			



Collège " Le Bérange"

Chemin du Contrôle

BP 24

34671 BAILLARGUES CEDEX

☎ 04.67.70.13.51

☎ 04.67.87.50.01

Mèl: ce.0341577E@ac-montpellier.fr

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 Janvier 2014

Heure de début de séance : 17 H 30

Heure de fin de séance : 17 h 45

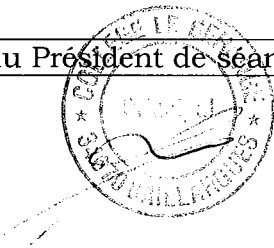
	Nom Prénom	Qualité
Président de séance	B. MOURRET	Chef d'Etablissement
Secrétaire de séance	M. BALAUD	Représentante parents

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
	Page de garde	1	
I	Affaires financières	0	
II	Bâtiment (maintenance, travaux à effectuer)	0	
III	Equipement en matériel et mobilier	0	
IV	Transports scolaires	0	
V	Conventions	0	
VI	Structures pédagogiques et Postes (DGH, Sectorisation...)	1	
VII	Projet d'Etablissement	0	
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/Santé et prévention...	0	
IX	Formation Continue - GRETA	0	
X	Associations en milieu scolaire	0	
XI	Instances (Conseils d'Administration, de Discipline, Commission Permanente)	0	
XII	Motions	1	
	TOTAL	3	

Signature du Président de séance



Signature du Secrétaire de séance

Transmission à l'Inspecteur d'Académie

date : 03/02/2014

**Répartition de la DGH :**

Le principal s'exprime en président de séance pour affirmer que le conseil d'Administration est une instance respectable, qu'en conséquence ses membres ont le devoir de le respecter.

L'annonce faite par les représentants des parents et des enseignants de ne pas se prononcer sur la répartition de la DGH mais sur le montant de cette dotation peut ôter une partie de la crédibilité du CA. La démocratie est une valeur fragile. Des élèves, à qui l'on enseigne la citoyenneté, sont membres de ce conseil.

Plusieurs parents s'expriment pour expliquer que ce vote négatif est un moyen d'obtenir une dotation conforme au bon fonctionnement du collège.

Monsieur Leccia, personnalité qualifiée, affirme que dire « non » est un acte démocratique.

**Vote : 11 contre ; 1 abstention ; 6 pour.**

**La répartition de la DGH est refusée.**

## **Chapitre XII - Nature : Motion**

Les représentants des parents d'élèves souhaitent présenter une motion aux membres du CA.

Le principal les invite à lire cette motion.

Les représentants souhaitent mettre au vote cette motion, le principal invite les membres du CA qui ne souhaitent pas participer à ce vote à se déclarer.

4 membres ne souhaitent pas participer au vote.

**Vote : 0 contre ; 2 abstentions ; 12 pour.**



Baillargues, le 27 Janvier 2014

## Motion des représentants des parents d'élèves AIPE et GPE du collège LE BERANGE à BAILLARGUES.

Madame le Recteur,

Nous, représentants des parents d'élèves élus au conseil d'administration du collège LE BERANGE, entendons, nous saisir du vote de la répartition de la DGH, pour protester contre son enveloppe. Il ne s'agit nullement de remettre en cause le travail du chef d'établissement qui fait au mieux avec les moyens proposés pour sauvegarder autant que faire se peut des dédoublements horaires, les horaires dus à chaque élève, la richesse des options linguistiques, la nécessité de distribuer les HSA et de conserver les postes des enseignants.

Nous dénonçons les conséquences de la DIMINUTION de 11 heures de la dotation horaire (pour un même nombre de divisions) qui se profile dans notre établissement pour la rentrée 2014-2015. Cela implique :

- la perte des dédoublements en Physique/Chimie, en contradiction avec les projets en cours (besoins 2,5 h).
- l'impossibilité d'offrir les horaires réglementaires aux élèves, à savoir 25 h d'enseignement obligatoire en 5° et 28 h en 4° -arrêté du 14/01/2002- (besoins 5 h).
- la nécessité de n'avoir que 2h en Latin en 4° au lieu de 3 (besoins 1 h) alors qu'il y a deux fois plus de volontaires que de places disponibles.
- la non possibilité de créer une chorale faute d'avoir les 2h qui devraient y être affectées (circulaire 2011-155).

Les 11h qui nous ont été enlevées (1,8 % du total) entraînent donc une dégradation des conditions d'enseignement dont sont victimes en premier lieu les élèves. Cette situation concernera surtout ceux qui sont en difficulté. Ne plus avoir d'ambition pour ces enfants, c'est renoncer à lutter efficacement contre l'échec scolaire.

Nous sommes également très inquiets pour les années futures : les moyens diminueront-ils encore alors qu'on annonce qu'ils sont en hausse ... et que la construction de très nombreux logements dans nos communes laisse envisager une hausse très sensible du nombre d'élèves dans un proche avenir ?

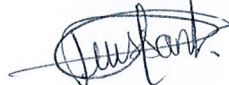
Nous ne pouvons donc pas voter en faveur de la répartition de la DGH telle qu'elle nous a été présentée. Nous réclamons qu'elle soit abondée à la hauteur des besoins nécessaires à notre établissement afin qu'il puisse assurer correctement l'ensemble de ses missions dans le cadre du service public d'éducation.

Nous regrettons également les délais très courts qui imposent que le TRMD soit transmis au rectorat avant que les procédures de vote du CA ne soient terminées. Ceci nous apparaît comme un mépris de son rôle, considéré de fait comme négligeable.

Référente collège AIPE

S. COLAS

Référente collège GPE



AIPE - 3, Impasse Paul Valéry 34 670 Baillargues- [aipe.baillargues@gmail.com](mailto:aipe.baillargues@gmail.com) -  
[www.aipe.baillargues.fr](http://www.aipe.baillargues.fr)

GPE - 18, rue Frédéric Mistral 34670 Baillargues  
[www.gpe-baillargues.fr](http://www.gpe-baillargues.fr)